



SESSAD de l'Agathois

# RENDEZ-VOUS des SESSAD D'OCCITANIE le 21 avril 2022

Thème : « *Attente et prise en compte des familles en SESSAD* »

# Les premiers RV= le processus d'admission

- Les participants: bénéficiaire, sa famille, les partenaires et des professionnels du SESSAD dont la Coordinatrice de Parcours;
- Les premiers RV et/ou contacts ne sont limités ni en nombre ni en durée;
- Ces premiers contacts conditionnent l'alliance qui est recherchée et la relation de confiance qui en découle d'emblée;
- « Recueil de la parole de la famille et de l'enfant/ ado/ jeune adulte ».

# 1<sup>ère</sup> co-évaluation des besoins et des attentes

- Les besoins repérés par les lecteurs du dossier de candidature;
- Les besoins de la personne exprimée par elle-même et par sa famille;
- Les attentes qu'exprime la personne et celles qu'exprime la famille;
- Ressources environnementales, familiales et de la personne elle-même;
- Les attentes exprimées par des partenaires,

SONT PARTAGES et CROISES AVEC...

# La présentation éclairée du service par la Coordonnatrice de parcours= Le catalogue de prestations

- Réponses que peut amener le service;
- Professionnels du service (plateau technique);
- Présentation des outils (DIPC, plaquette, livret accueil...);
- Autrement dit:
  - QUI sommes nous;
  - Où intervenons nous;
  - Quelle est la mission du service;
  - Quelles sont les ressources du service et ses partenaires
  - Quelle place aura la personne et sa famille

CONSENTEMENT  
LIBRE CHOIX  
AUTO DETERMINATION  
POUVOIR d'AGIR

recherchés et favorisés dès les premières  
rencontres

# LE DOCUMENT INDIVIDUEL DE PRISE EN CHARGE (DIPC) et le Projet Personnalisé

- Le DIPC et le projet personnalisé (PP) sont deux documents différenciés et articulés;
- La signature du DIPC vient marquer parfois la fin d'une longue attente;
- Il sera revu et corrigé à chaque modification substantielle: c'est un document contrat VIVANT;
- Vision prospective des bases d'un projet « embarqué »: objectifs déjà identifiés avec la famille et l'utilisateur, et des modalités d'actions à venir.

# Du PROJET « EMBARQUE »

- Un processus co-construit entre la personne, sa famille, les partenaires et le SESSAD;
- Articulé avec le PPS et le Projet pour l'Enfant dans une cohérence d'accompagnement au plus près des besoins;
- S'appuie sur:
  - une période d'observations actives : regards croisés entre professionnels (RV, réunions, etc.); en veillant à transmettre ce qui est strictement nécessaire à l'accompagnement et au cadre d'intervention de chacun;
  - la connaissance qu'a la famille de son enfant: informations/observations font l'objet d'échanges et de rencontres régulières avec la famille (VAD, RV, téléphone...); ressources repérées;

# A l'instance d'élaboration du projet personnalisé

- les résultats des évaluations sont communiqués et discutés, au cours de la réunion de synthèse, des réunions cliniques de suivi de projet puis avec l'enfant/adolescent/jeune majeur;
- Une synthèse des échanges et des propositions d'accompagnement sont inclus dans la trame de document PPA/PIA, adressée à l'utilisateur en langage facile à lire facile à comprendre; pictogrammes, etc.;
- prise en compte de ses préférences et de ses choix facilitée
- favorise le consentement éclairé.



# Le contenu du projet

- Le projet personnalisé précise :
  - les objectifs généraux et opérationnels à atteindre dans chacun des domaines ciblés à l'issue de l'évaluation
  - les moyens/prestations proposés (types d'activités, techniques, etc.) pour les atteindre ;
  - les professionnels compétents pour le mettre en œuvre (secteur éducatif, pédagogique et thérapeutique) **ET** les parents;
  - les échéances de réévaluation de ces objectifs.

Ce document « Projet » restera en construction jusqu'à la date de l'instance d'élaboration avec la famille et l'utilisateur où il sera validé

# EVALUATION DU PROJET

- Lors d'une « réunion de projet », le projet est co-évalué par la personne, son représentant légal, les professionnels et/ou les partenaires concernés:
  - réalisation des objectifs atteints?, nouveaux objectifs?
  - Repérage des effets bénéfiques,
  - Analyse? Nouvelles hypothèses?;
  - Nouvelles attentes?
- Les résultats de la co-évaluation permettent d'ajuster l'accompagnement au plus près des besoins;
- Une synthèse et un bilan de l'accompagnement seront remis;
- La périodicité de l'évaluation est propre à chaque projet, mais a minima annuelle.

# Devenir coordonnateur de son projet de vie

- Des points de suivis sont réalisés régulièrement en fonction de l'évolution des besoins, des questionnements;
- Ils peuvent faire l'objet d'avenants au PPA/PIA chaque fois qu'une modification substantielle est apportée aux modalités d'accompagnement;
- L'objectif final est de permettre à la personne et à ses parents de parvenir à agir par eux-mêmes et devenir ainsi leur propre coordonnateur de parcours/de projet de vie.